Image not found or type unknown

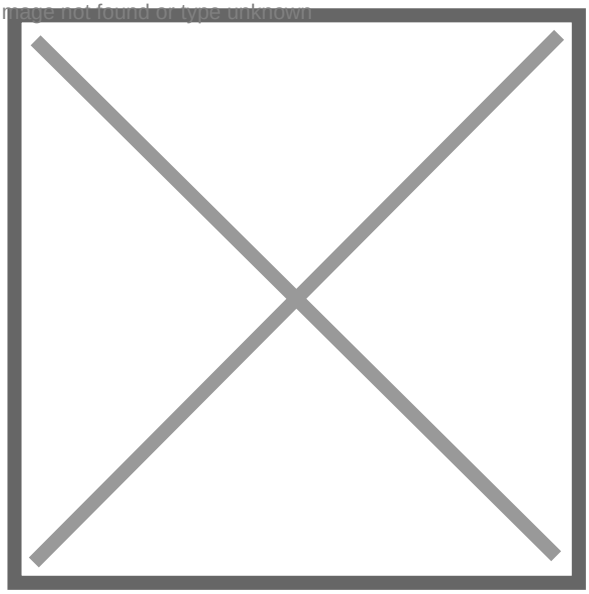

Probleme de garantie avec un cuisiniste

Par **mathisll21**, le **30/09/2008** à **19:16**

Bonjour,
J'ai acheter une cuisine neuve chez un cuisiniste X en février 2005, mais il y a environ 6 mois on s'est rendu compte que l'une des façade présentait un défaut. Bref, nous faisons fonctionner la garantie car elle est de 5 ans, et effectivement on nous remplace la porte mais problème elle ne correspond pas au modèle de base et quant on en informe le cuisiniste il nous répond que le modèle ne se fabrique plus et que nous devons garder ce qu'ils nous ont remis.
Donc je voulais savoir si malgrés la garantie le cuisiniste pouvait s'en tenir a ça où avons nous un recours?
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés